



Litige avec la société hygena

Par **angeleyes853**, le **07/05/2009** à **16:57**

Bonjour,

J'ai commandé une cuisine auprès de la société HYGENA. La commande a été passée. J'ai eu différents problèmes lors de la livraison: personne du dépôt désagréable, on m'a prévenu moins de 24h avant de l'heure de livraison qui s'est avérée erronée. On m'a affirmé qu'ils venaient entre 15h et 15h30 et à 13h00, le transporteur m'appelle me disant qu'ils sont devant et que c'était prévu qu'ils viennent à cette heure là.

Mon problème est que le dépôt m'a affirmé que toutes les pièces étaient arrivées or le transporteur lors de la livraison m'a informé qu'il manquait une porte que le dépôt n'avait pas pu leur donner. Je les appelle le lendemain et on m'informe que la porte a du retard et qu'on la livrera au magasin pour pas que je perde une journée. 2 semaines après, j'appelle on me dit que comme la porte est en retard, ils l'ont recommandé en urgence, qu'elle devrait être là fin mai et qu'on me rappelle dans la journée.

N'ayant toujours pas de nouvelles, je rappelle et cette fois-ci, on m'indique que la porte est en rupture de stock, qu'on ne me donnera pas de délais. A titre d'information, les meubles sont fabriqués à la commande et que je possède tout le reste du meuble sauf la porte.

J'aimerais savoir quel recours j'ai pour les obliger à me livrer rapidement ma porte sachant que j'ai un trou très inesthétique dans ma cuisine du fait de cette porte manquante.

Merci d'avance